

ont péri tous ses aînés. Avec ces protecteurs nous pouvons espérer de voir s'écrouler à néant toutes nos loc. vic. dont le nom est légion. Sans eux, nouveau Don Quichotte, nous nous battons contre des moulins à vent.

— Mais quels sont donc *ces* protecteurs ?

La réponse vient au-devant de nous : Ce sont les hommes qui président aux destinées de l'éducation en ce pays, et qui forment ce corps imposant et important qu'on appelle *Le Conseil de l'Instruction publique* ! Voilà les *vrais* protecteurs, les *seuls* protecteurs ! Et nous croyons avec une décourageante conviction que sans leur protection *officielle*, oui OFFICIELLE, et pas d'autre, notre pauvre boiteux restera sans béquilles, notre oiseau, sans ailes, notre vaisseau, sans pilote. . . . et notre livre aura vécu ce que vit l'écho de la motte de terre qu'on jette sur une tombe et qui redit lugubrement : Mort ! Néant ! Mais non, espérons que le Conseil, comme un soleil bienfaisant, laissera tomber sur notre œuvre (ou tout autre à son choix : c'est le but que nous envisageons) un de ses rayons qui donne la fécondité et la vie, et c'est à Lui que nous le devons si nous *redevons français* par la langue !

Écrivons maintenant un nom à jamais cher à tout Canadien désireux d'améliorer son langage : le nom de M. Peter S. Murphy, commissaire des écoles catholiques de Montréal. Le *premier* (que nous sachions) il a eu la noble pensée de corriger, le